

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00859 Numéro SIREN : 814 633 863 Nom ou dénomination : SEA VALUE ATLANTIC
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2019 sous le numéro de dépôt 976

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	32 062		32 062	32 062
Constructions	383 171	46 321	336 850	325 464
Installations techniques, matériel et outillage industriels	268 261	39 617	228 644	146 154
Autres immobilisations corporelles	54 192	10 161	44 031	29 147
Immobilisations corporelles en cours	558 245		558 245	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 295 931	96 098	1 199 833	532 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 597		7 597	80 756
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 000		35 000	
Autres créances	64 426		64 426	92 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 825		49 825	228 646
Charges constatées d'avance (3)	3 948		3 948	3 899
TOTAL ACTIF CIRCULANT	160 797		160 797	405 960
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 456 728	96 098	1 360 630	938 788

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

certifiés conforme

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-22 105	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 898	-22 105
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	57 793	37 895
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	298 817	285 558
Emprunts et dettes financières diverses (3)	502 352	502 352
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 248	48 009
Dettes fiscales et sociales	102 533	64 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	288 886	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 302 836	900 893
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 360 630	938 788
(1) Dont à plus d'un an (a)	238 979	637 894
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 063 857	262 999
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 344		1 344	526
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 335 000		1 335 000	951 966
Chiffre d'affaires net	1 336 344		1 336 344	952 492
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 298	3 450
Autres produits			12	1
Total produits d'exploitation (I)			1 345 654	955 942
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			41 485	55 972
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			544 666	347 908
Impôts, taxes et versements assimilés			42 384	39 211
Salaires et traitements			479 658	369 626
Charges sociales			144 506	118 524
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 146	36 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	10
Total charges d'exploitation (II)			1 311 847	968 203
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 807	-12 262
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			15 061	9 798
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			15 061	9 798
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-15 061	-9 798
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			18 746	-22 060

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 192	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 192	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	40	45
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	40	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 152	-45
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 346 846	955 942
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 326 948	978 047
BENEFICE OU PERTE	19 898	-22 105

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SEA VALUE ATLANTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 360 630 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 898 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 6 Décembre 2016. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 21 900 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1			1
- Terrains	32 062			32 062
- Constructions sur sol propre	288 557			288 557
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	55 687	38 927		94 614
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	162 350	105 911		268 261
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	28 700	23 068		51 768
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 424			2 424
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		558 245		558 245
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	569 780	726 150		1 295 930
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	569 781	726 150		1 295 931

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		726 150		726 150
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		726 150		726 150
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	16 833	14 428		31 260
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 947	13 113		15 061
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 196	23 421		39 617
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 719	7 699		9 418
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258	485		743
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 953	59 146		96 098
ACTIF IMMOBILISE	36 953	59 146		96 098

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 103 375 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 000	35 000	
Autres	64 426	64 426	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 948	3 948	
Total	103 375	103 375	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 6 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 302 836 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	298 817	59 837	212 989	25 990
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	411 350	411 350		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 248	110 248		
Dettes fiscales et sociales	102 533	102 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	379 888	379 888		
Produits constatés d'avance				
Total	1 302 836	1 063 857	212 989	25 990
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	72 250			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	58 991			
(**) Dont envers les associés	91 002			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	30 335
Personnel - Dettes provis. Pr congé	41 967
Charges sociales s/congés à payer	17 253
Etat - Charges à payer	6 746
Divers - charges à payer	164
Total	96 466

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatés d'avance	3 948		
Total	3 948		

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SEA VALUE NETHERLANDS COOPERATIEF U.A

Forme : société de droit néerlandais

SIREN :

Au capital de : 225 000 euros

Adresse du siège social :

Melkrijder 16

3861 SG NIJKERK-PAYS BAS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 681 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SEA VALUE ATLANTIC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : Lieudit Roz Bras et Kergario

56160 LIGNOL

814 633 863 RCS LORIENT

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 19 898.26 €, qu'il conviendrait d'affecter à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau", débiteur de -22 105.13 €, qui ressortira ainsi à -2 206.87 €.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, depuis la constitution.

*Certifié conforme
Par le Président*



André QUIST

A E Q U I T A S A U D I T

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale de DOUAI



SEA VALUE ATLANTIC

Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 €

RCS LORIENT 814 633 863

Siège social :

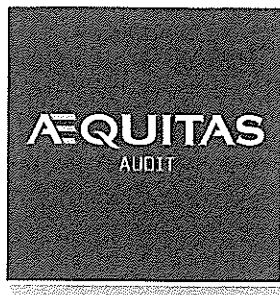
Lieu dit Roz Bras et Kergario

56160 LIGNOL

-oOo-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017



Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHelden

Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Douai

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associée Unique de la Société par Actions Simplifiée SEA VALUE ATLANTIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée SEA VALUE ATLANTIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Page 1 sur 3

AEQUITAS AUDIT

9, rue Delesalle
PA du pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE
Tél. : 03 20 74 64 40
Courriel : audit@aequitas.fr



Marqueur de réussite !

www.aequitas.fr
blog.aequitas.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

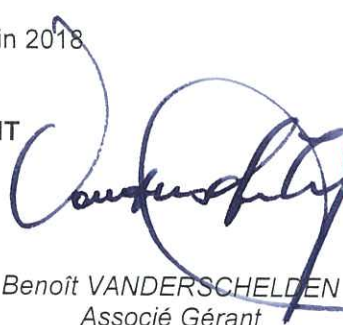
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 15 juin 2018

Pour AEQUITAS AUDIT



Ingrid SIKORSKI
Associée



Benoît VANDERSCHULDEN
Associé Gérant

Commissaires aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	32 062		32 062	32 062
Constructions	383 171	46 321	336 850	325 464
Installations techniques, matériel et outillage industriels	268 261	39 617	228 644	146 154
Autres immobilisations corporelles	54 192	10 161	44 031	29 147
Immobilisations corporelles en cours	558 245		558 245	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 295 931	96 098	1 199 833	532 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 597		7 597	80 756
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 000		35 000	
Autres créances	64 426		64 426	92 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 825		49 825	228 646
Charges constatées d'avance (3)	3 948		3 948	3 899
TOTAL ACTIF CIRCULANT	160 797		160 797	405 960
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 456 728	96 098	1 360 630	938 788

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-22 105	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 898	-22 105
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	57 793	37 895
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	298 817	285 558
Emprunts et dettes financières diverses (3)	502 352	502 352
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 248	48 009
Dettes fiscales et sociales	102 533	64 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	288 886	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 302 836	900 893
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 360 630	938 788

(1) Dont à plus d'un an (a)	238 979	637 894
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 063 857	262 999
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 344		1 344	526
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 335 000		1 335 000	951 966
Chiffre d'affaires net	1 336 344		1 336 344	952 492
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 298	3 450
Autres produits			12	1
Total produits d'exploitation (I)			1 345 654	955 942
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			41 485	55 972
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			544 666	347 908
Impôts, taxes et versements assimilés			42 384	39 211
Salaires et traitements			479 658	369 626
Charges sociales			144 506	118 524
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 146	36 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	10
Total charges d'exploitation (II)			1 311 847	968 203
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 807	-12 262
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			15 061	9 798
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			15 061	9 798
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-15 061	-9 798
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			18 746	-22 060



Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 192	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 192	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	40	45
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	40	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 152	-45
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 346 846	955 942
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 326 948	978 047
BENEFICE OU PERTE	19 898	-22 105

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SEA VALUE ATLANTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 360 630 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 898 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 6 Décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 21 900 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1			1
- Terrains	32 062			32 062
- Constructions sur sol propre	288 557			288 557
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	55 687	38 927		94 614
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	162 350	105 911		268 261
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	28 700	23 068		51 768
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 424			2 424
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		558 245		558 245
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	569 780	726 150		1 295 930
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	569 781	726 150		1 295 931



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		726 150		726 150
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		726 150		726 150
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	16 833	14 428		31 260
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 947	13 113		15 061
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 196	23 421		39 617
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 719	7 699		9 418
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258	485		743
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	36 953	59 146		96 098
ACTIF IMMOBILISE	36 953	59 146		96 098



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 103 375 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	35 000	35 000	
Autres	64 426	64 426	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 948	3 948	
Total	103 375	103 375	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 6 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 302 836 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	298 817	59 837	212 989	25 990
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	411 350	411 350		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 248	110 248		
Dettes fiscales et sociales	102 533	102 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	379 888	379 888		
Produits constatés d'avance				
Total	1 302 836	1 063 857	212 989	25 990
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	72 250			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	58 991			
(**) Dont envers les associés	91 002			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	30 335
Personnel - Dettes provis. Pr congé	41 967
Charges sociales s/congés à payer	17 253
Etat - Charges à payer	6 746
Divers - charges à payer	164
Total	96 466



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatés d'avance	3 948		
Total	3 948		



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SEA VALUE NETHERLANDS COOPERATIEF U.A

Forme : société de droit néerlandais

SIREN :

Au capital de : 225 000 euros

Adresse du siège social :

Melkrijder 16

3861 SG NIJKERK-PAYS BAS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 681 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

